



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

emploi et activité

Question au Gouvernement n° 2392

Texte de la question

SITUATION DE L'USINE ERASTEEL

M. le président. La parole est à M. Bernard Lesterlin, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche. M. Bernard Lesterlin. Monsieur le ministre chargé de l'industrie, le 18 mai dernier, vous vous exclamiez : " Enfin, notre pays n'a plus honte de parler d'industrie, enfin notre pays se souvient qu'il est l'héritier d'une grande et belle tradition industrielle ! "

Je vais donc vous parler d'industrie et vous rappeler une grande et belle histoire industrielle, celle des Forges de Commentry, devenues aujourd'hui Erasteel.

La branche alliage du groupe Eramet, dont dépend cette usine, a acquis au cours des années, grâce au savoir-faire et au dévouement de ses salariés, une place convoitée de leader mondial.

L'annonce par le groupe Eramet d'un plan de restructuration industrielle nous a laissés abasourdis. Quel plan, en effet : 102 postes supprimés sur les 360 que compte l'usine, ce qui signifie la suspension de toute une chaîne de production d'acier rapide.

Au-delà des grands discours présidentiels sur le patriotisme économique, c'est à l'aune des actes de l'État que la politique industrielle du Gouvernement, si elle existe, sera jugée. Or ces actes, nous ne les voyons pas.

Dois-je vous rappeler, monsieur le ministre, qu'Eramet est un groupe largement financé par des capitaux publics ? Les pouvoirs publics contrôlent, en effet, près d'un tiers de son capital à travers des participations, notamment celle d'AREVA. Il serait inacceptable que l'État abandonne de la sorte un outil industriel dont chacun sait qu'il est indispensable à nos productions stratégiques, notamment celles liées à notre parc de centrales électriques.

Le 18 mai dernier, vous prétendiez voir se dessiner " un retour à l'alliance entre l'État-stratège et les forces économiques et sociales de notre pays ". Mais comment parler d'une telle alliance quand l'État cautionne de tels plans sociaux dans un secteur aussi vital pour l'avenir industriel de notre pays ?

Monsieur le ministre, quand allez-vous recevoir les représentants des salariés, comme je vous l'ai demandé il y a déjà une semaine ? Quelles mesures l'État entend-il prendre à l'égard de l'actionnaire majoritaire ?

(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)

M. le président. La parole est à M. Christian Estrosi, ministre chargé de l'industrie.

M. Christian Estrosi, *ministre chargé de l'industrie*. Monsieur le député, sur le site de Commentry, l'entreprise Erasteel a su, par une information donnée à son comité d'entreprise, qu'il était envisagé de supprimer 102 emplois sur 370. L'État est effectivement concerné en tant qu'actionnaire d'AREVA, qui détient 26 % de parts du capital d'Eramet, groupe qui est lui-même actionnaire d'Erasteel.

Cependant, monsieur le député, vous oubliez de rappeler une chose : c'est parce que, depuis 2009, l'État a financé 330 000 heures au titre du chômage partiel pour un montant de 1,1 million d'euros qu'Erasteel a pu voir son activité pérennisée. Nous suivons attentivement la situation avec le préfet de Montluçon et nous mettrons tout en oeuvre pour assurer la pérennité du site. Sachez que nous veillons, avec AREVA, à ce que tous les moyens nécessaires soient mobilisés.

Mais lorsque j'entends vos propos polémiques, monsieur le député *(Exclamations sur les bancs du groupe SRC)*, je tiens à vous répondre que si, aujourd'hui, nous menons une véritable politique industrielle, avec notamment la mise en oeuvre de vingt-trois mesures au terme des états généraux de l'industrie, c'est que nous devons inverser le cours des choses, car, pendant des années, vous avez diffusé un message laissant entendre que

l'avenir de notre pays était aux services, aux finances et à l'économie virtuelle. (*Protestations sur les bancs du groupe SRC.*)

Plusieurs députés du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche. Huit ans que vous êtes au pouvoir ! M. Christian Estrosi, *ministre chargé de l'industrie*. La réalité, c'est que nous n'aurions pas eu à subir toutes les délocalisations que nous avons enregistrées ces dernières années si vous n'aviez pas conduit cette politique-là. (" *Huit ans !* " *sur plusieurs bancs du groupe SRC.*) Aujourd'hui, grâce aux primes à la relocalisation, jamais nous n'avons autant relocalisé.

C'est parce que vous vous êtes opposés à l'assouplissement des trente-cinq heures et à la suppression de la taxe professionnelle que nous inversons le cours des choses. C'est ainsi que nous pourrions apporter des réponses à Erasteel. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Bernard Lesterlin](#)

Circonscription : Allier (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2392

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Industrie

Ministère attributaire : Industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 juin 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 30 juin 2010